

# Etude hydro-écologique sur la Grande Vallée à Bouguenais

## Diagnostic, Enjeux et Programme d'actions

**Commission Forme de la Ville DGAFV**

Lundi 16 septembre 2019 – 20h00



## Préambule

---

**La « petite » et la « grande vallée » de Bouguenais constituent à l'échelle de l'estuaire de la Loire, l'un des derniers marais en connexion avec le fleuve. Elles représentent une zone naturelle sensible de près de 225 hectares à protéger.**

La vallée de Bouguenais a vu son fonctionnement hydraulique « naturel » se dégrader au fil des années. L'ensemble du site a fait l'objet d'une étude hydraulique, conduite en 2017/2018, permettant d'établir un diagnostic faune/flore.

Sur la base de ces connaissances partagées entre les parties prenantes : Ville, Département, Métropole, Chambre d'Agriculture, associations, exploitants..., un programme d'actions opérationnel a été défini. Son pilotage, sa coordination et son évaluation sont assurés par la Direction du Cycle de l'Eau de Nantes Métropole.

### **Des enjeux majeurs**

Le diagnostic a identifié plusieurs enjeux majeurs : la restauration de la continuité hydraulique entre la prairie centrale et l'étier de Bouguenais. Cette restauration devra permettre la préservation de la flore remarquable telle que le *Scirpe Triquètre*, la *Fritillaire Pintade*, la *Renoncule à feuilles d'Ophioglosse*.

Cela passe notamment par la lutte contre la propagation des plantes invasives telles que la Renouée du Japon, la Jussie et le Bambou, mais aussi par la conservation des saulaies et la limitation de l'accès du bétail aux mares-abreuvoirs. Côté faune, il est essentiel de maintenir une mosaïque d'habitats, dont les haies, favorables à la biodiversité. Préserver ne signifie pas pour autant mettre sous cloche et ces mesures ne sont pas incompatibles avec la conservation d'une activité agricole péri-urbaine économiquement viable dans la vallée.





## LE CONTEXTE

---

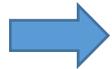
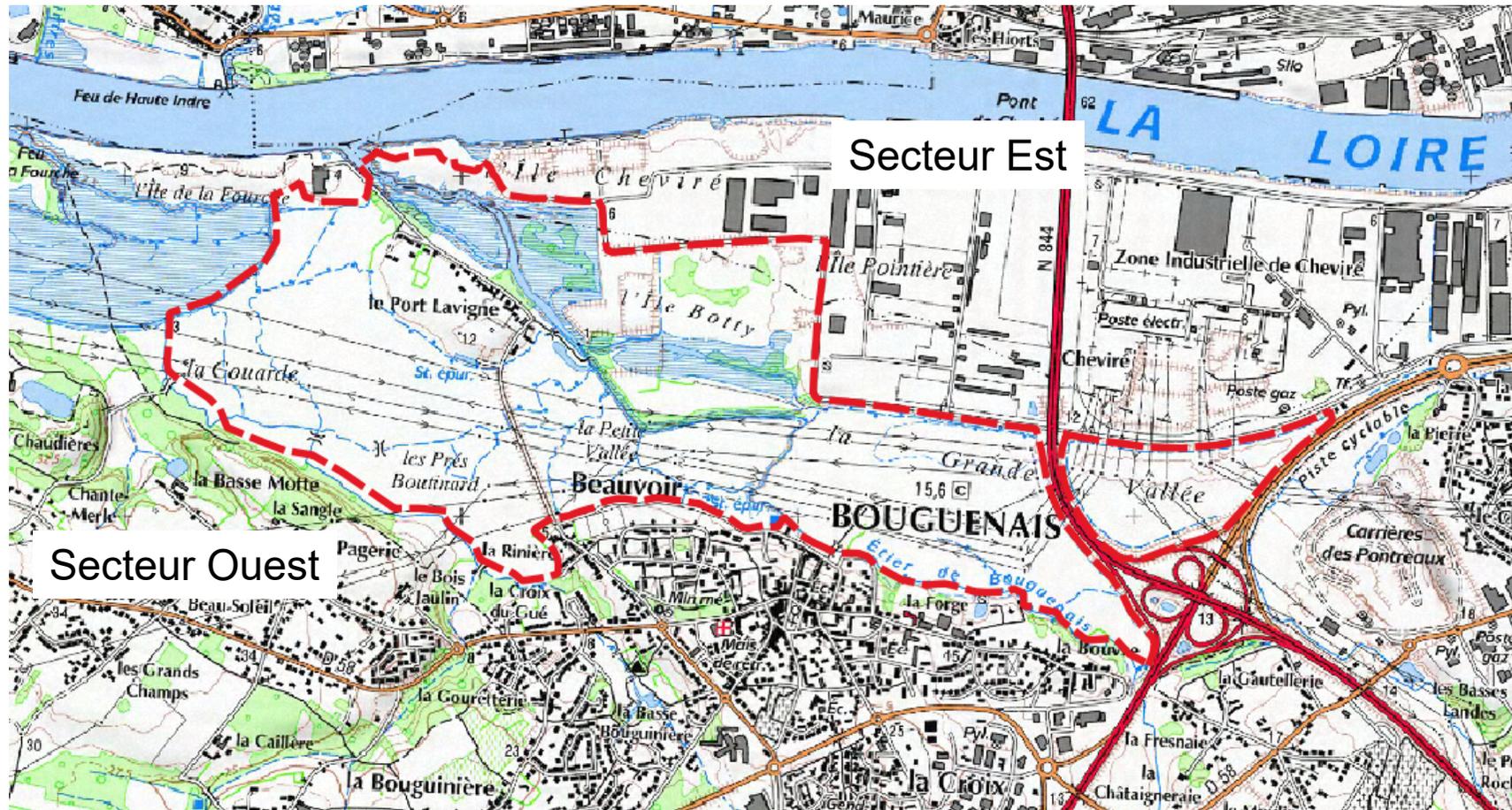
### Rappel de la commande initiale

- La Grande Vallée constitue l'une des dernières zones humides d'une telle superficie située à proximité immédiate de l'agglomération nantaise encore sous l'influence directe et « naturelle » des marées.
- Cette spécificité lui confère des caractéristiques et des spécificités écologiques et environnementales particulières parfois menacées souvent dégradées qu'il convient d'identifier et de préserver.
- Les prairies humides constituent de vastes espaces ouverts et des paysages de fond de vallée qui caractérisent les communes riveraines de la Loire. Le maintien de pratiques agricoles sur ces espaces ouverts constitue donc un enjeu à la fois paysager et environnemental.



## LE CADRAGE

### Carte du périmètre d'étude



224 ha environ  
10 km d'étiérs



### Cadrage de l'étude

- Constat des élus et genèse de la commande : un paysage unique, un écosystème fragile à préserver
- Lancement de l'étude fin 2017 et restitution en mars 2019 suite à une commande de la commune auprès des services de Nantes Métropole (Direction du Cycle de l'Eau)
- Concertation élargie à l'ensemble des acteurs et partenaires associés et informés à chaque étape de validation de l'étude (3 Comités de Pilotage)
- Un périmètre d'étude couvrant 224 hectares et 10 km d'étiérs



### Un site unique et riche

- Un site unique à l'échelle de l'estuaire de La Loire, l'un des derniers marais en connexion directe et « naturelle » avec le fleuve et l'influence des marées
- Un site historiquement voué à l'agriculture sur le principe de la vaine pâture. Les prairies étaient ainsi fauchées à la fin du mois de juin puis pâturées d'août à décembre.
- Une importante diversité d'habitats et une richesse faunistique et floristique avérée (zone NATURA 2000, ZNIEFF, ZICO... espèces patrimoniales protégées au niveau européen et national...)
- Des acteurs et des usages multiples (économiques, de loisirs et agricoles) sur un site fragile



### Un espace dégradé et menacé

- Une pression urbaine indéniable (infrastructures, activités portuaires, développement urbain...)
- Un fonctionnement hydraulique « naturel » dégradé et perturbé par des aménagements inadaptés (circuit barque, discontinuité hydraulique au niveau de la route de Port Lavigne...)
- La présence de nombreuses essences invasives (*Robinier* ou *Faux-Acacia*, *Buddleia davidii*, *Jussie*, *Renouée*, *Bambou*...), la fermeture progressive de certains espaces non pâturés...)
- Un risque de déprise agricole avéré et réel





## ENJEUX ET OBJECTIFS

---

### Enjeu flore

- **Objectif 1:** Maintenir les habitats d'intérêt communautaire et les stations patrimoniale dans un état de conservation favorable
- **Objectif 2 :** Lutter contre l'expansion des espèces invasives

### Enjeu Faune

- **Objectif 1 :** Maintenir un mosaïque d'habitats favorable à la diversité biologique

### Enjeu Agricole

- **Objectif 1:** Conserver une activité agricole « périurbaine » économiquement viable
- **Objectif 2 :** Conserver le principe de la « vaine pâture »

### Enjeu Inondation

- **Objectif 1 :** Conserver une zone d'expansion des crues de la Loire avec un fonctionnement hydraulique naturel

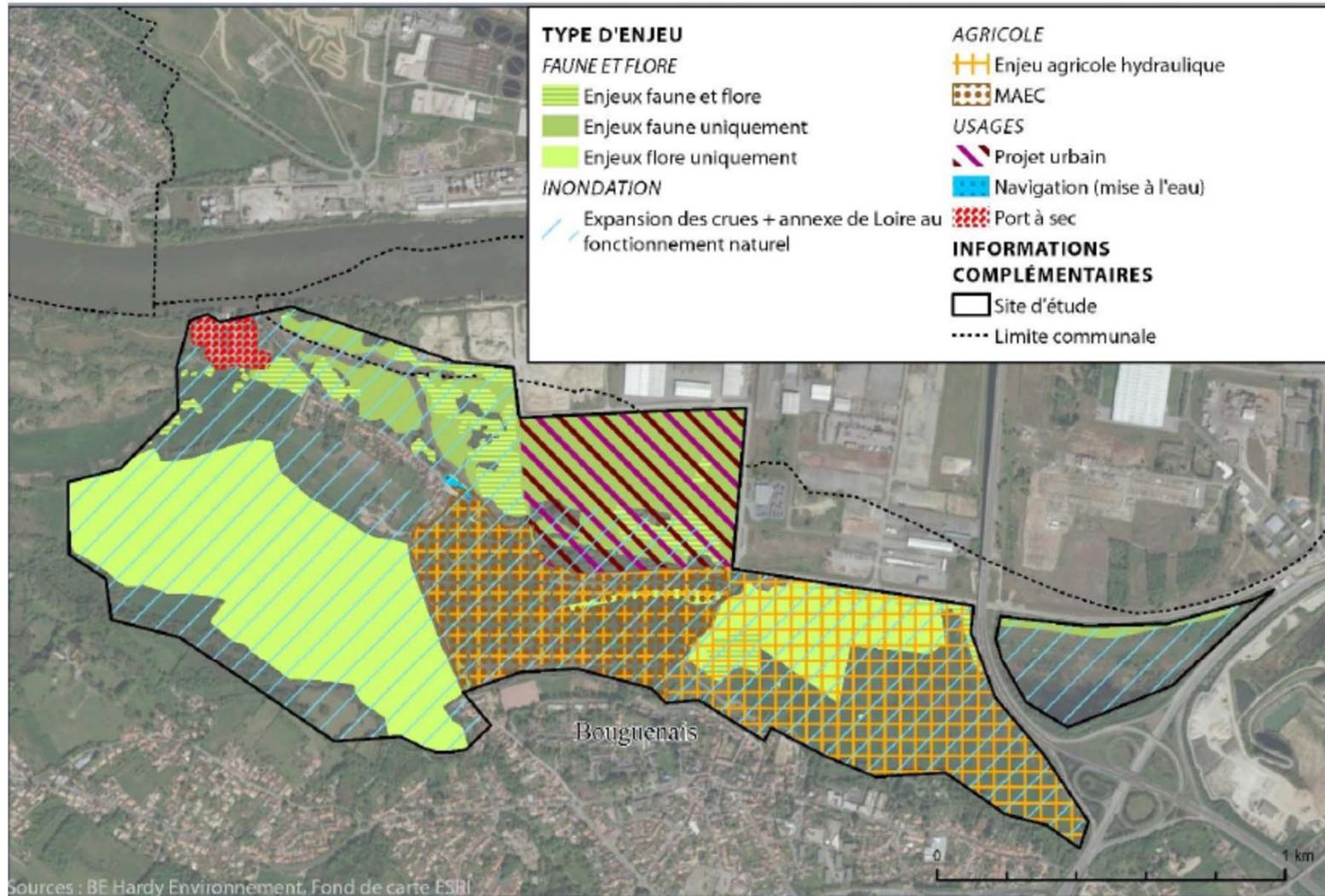
### Enjeu Usages

- **Objectif 1 :** Permettre/retrouver des activités de loisirs diversifiées sur le site



# ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

## Carte synthétique des enjeux



# LE PROGRAMME D' ACTIONS

## Tableau récapitulatif des actions

Numéro Fiche	Intitulé	Budget prévisionnel - € HT					TOTAL	MO potentiels
		A1	A2	A3	A4	A5		
Enjeu Flore et groupement végétaux								
Objectif 1 : Maintenir les habitats d'intérêt communautaire et les stations de plantes patrimoniales dans un état de conservation favorable								
1-1	Assurer la conservation des saulaies blanches	500 €					500 €	GPMSN
1-2	Maintenir les modes de gestion favorables aux prairies subhalophiles de fauche						0 €	Exploitants agricoles
1-3	Préserver les stations de Scirpe triquètre - <i>ACTION MISE EN SUSPEND</i>							Nantes Métropole/Commune de Bouguenais
1-4	Limiter l'accès du bétail aux mares-abreuvoirs	300 €	500 €		500 €		1 300 €	Commune de Bouguenais/Exploitants agricoles
Objectif 2 : Lutter contre l'expansion des espèces invasives								
2-1	Lutter contre l'expansion de la Jussie	8 068 €	800 €	500 €			9 368 €	Nantes Métropole/Commune de Bouguenais
2-2	Veiller à la non-propagation de la Renouée du Japon sur le réseau hydrographique						0 €	Commune de Bouguenais
2-3	Lutter contre l'expansion du Bambou sur le hameau de Port-Lavigne - <i>ACTION MISE EN SUSPEND</i>							GPMSN
Enjeu Faune								
Objectif : Maintenir une mosaïque d'habitats favorables à la diversité biologique								
3-1	Maintenir une mosaïque d'habitats favorables à l'avifaune en aval de l'étier de Bouguenais	7 500 €	500 €	4 500 €	3 500 €	500 €	16 500 €	GPMSN
3-2	Diversifier les modes de gestion sur les milieux prairiaux afin de favoriser la biodiversité du site	3 000 €					3 000 €	Nantes Métropole
3-3	Assurer la pérennité d'un réseau de haies favorable aux espèces cavernicoles et saproxyliques			750 €	750 €		1 500 €	Exploitants agricoles/Commune de Bouguenais
Enjeu agricole								
Objectif : Conserver une activité agricole périurbaine économiquement viable								
4-1	Restaurer la continuité hydraulique sous la route de Port Lavigne		44 000 €			60 000 €	104 000 €	Nantes Métropole
4-2	Restaurer la continuité hydraulique entre la prairie centrale et l'étier de Bouguenais			3 000 €			3 000 €	Nantes Métropole
4-3	Restaurer la continuité hydraulique du secteur Sud-Est		10 000 €				10 000 €	Nantes Métropole
4-4	Gestion du réseau hydrographique - <i>ACTION EN PARTIE VALIDEE</i>		11 130 €			6 300 €	17 430 €	Nantes Métropole
Enjeu Usages								
Objectif : Permettre / retrouver des activités de loisirs diversifiées sur le site								
5-1	Communication et sensibilisation du grand public		5 000 €	7 000 €			12 000 €	Nantes Métropole/Commune de Bouguenais
5-2	Mise en place de pontons à proximité de la cale de Port Lavigne - <i>ACTION MISE EN SUSPEND</i>							Nantes Métropole/Commune de Bouguenais
	<b>TOTAL</b>	<b>19 368 €</b>	<b>71 930 €</b>	<b>15 750 €</b>	<b>-4 750 €</b>	<b>66 800 €</b>	<b>178 598 €</b>	



# LE PROGRAMME D' ACTIONS

## Carte de synthèse des actions

